



Entretien avec mon manager

Par **charlotte298**, le 15/12/2013 à 01:03

Bonjour,

J'ai mon entretien annuel bientôt et je souhaite que le délégué du personnel assiste. Le délégué m'a informé que le directeur général a refusé. Puis je contester ?

le DP est responsable des risques psycho-sociaux, comment se fait il qu'il peut refuser?

Par **P.M.**, le 15/12/2013 à 12:04

Bonjour,

Il n'est pas prévu qu'un Représentant du Personnel puisse assister à l'entretien annuel et l'employeur peut donc refuser...

Par **Juris Social**, le 15/12/2013 à 20:11

L'entretien annuel et les RPS ne sont pas nécessairement liés. Ce n'est pas parce que l'entretien annuel a lieu que les salariés doivent nécessairement "ressentir" un RPS.